

République Française
Département du BAS-RHIN
COMMUNE DE SILTZHEIM

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 27 juillet 2016
à 18h00 en salle du conseil de la mairie de SILTZHEIM**

Convocation en date du 20 juillet 2016

- **PRÉSENTS :**
 - Maire et Président de Séance: M. SCHMITT Sébastien.
 - Adjoint au Maire : M. WERGNET Bertrand, Mme SCHORP Suzanne (*élue secrétaire de séance*), M. STEIN Richard.
 - Conseillers Municipaux : Mmes ALBRECHT Frédérique, DIEFFENTHALER Véréne, JEANNOT Rachel, GREFF Hildegarde, JEANNOT Rachel, MM. FISCHER Stéphane, KISTNER Yves, SCHISSLER Jean-Luc, SCHMITT Roland.
- **ABSENTS EXCUSÉS :** /.
- **ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIRS :**
 - M. MULLER Victor à Mme SCHORP Suzanne,
 - Mme LOBERMAYER Séverine à M. SCHMITT Sébastien.
- **ABSENTS NON EXCUSÉS :** Mme GAMBS Valérie.

Membres en exercice: **15** Membres présents : **12** Membres absents : **3** Pouvoirs : **2**

ORDRE DU JOUR

- 1-Projets 2016 : marché de travaux pour l'aménagement des rues de Zetting et du Moulin.
- 2-Projets 2016 : création d'une plateforme pour une benne à déchets verts.
- 3-Finances communales : souscription d'un emprunt pour le financement des travaux d'aménagement des rues de Zetting et du Moulin.
- 4-Finances communales : décisions modificatives au Budget Principal.
- 5-Demandes de participations financières : séjours scolaires.
- 6-Divers.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint avec la majorité des membres en exercice présents, **M. le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h02.**

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal,

- **À l'unanimité :**
- **Mme SCHORP Suzanne ne participant pas au vote,**

DÉSIGNE Mme SCHORP Suzanne comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE (SÉANCE DU 15 JUIN 2016).

M. le Maire soumet le compte-rendu à l'approbation du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

APPROUVE le compte rendu de la séance du 15 juin 2016.

1-PROJETS 2016 : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DES RUES DE ZETTING ET DU MOULIN.

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés public ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU l'article L.2122-21 6° du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les crédits disponibles au Budget Primitif 2016 ;

VU les offres communiquées par les sociétés TTP WITTMAYER de SILTZHEIM, COLAS de SARREGUEMINES, TPD de SARREGUEMINES et EUROVIA de SARREGUEMINES ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 juillet 2016 ;

❖ **ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

AUTORISE M. le Maire à signer le marché public suivant :

Programme : travaux pour l'aménagement des rues de Zetting et du Moulin, tranche 1 (2016) et 2 (2017)	
Lot unique : travaux de voirie et d'assainissement	<p>Entreprise retenue : TTP WITTMAYER SARL de SILTZHEIM (classée 1/4). Montant du marché : 321 696,10 € HT soit 386 035,32 € TTC. Durée des travaux : tranche 1 ; 45 jours / tranche 2 ; 45 jours. Début des travaux : tranche 1 ; 15 août 2016 / tranche deux ; mars 2017. Tranche conditionnelle de travaux : oui (intégrée à la prestation retenue).</p>

AUTORISE M. le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

DIT que les crédits nécessaires à la tranche 1 sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2016 :

-Budget Principal opération n°108 : *TRAVAUX DE VOIRIE*

-Service Assainissement opération n°102 : *RÉSEAU RUES ZETTING-MOULIN-CHAMPS*

DIT que les crédits nécessaires à la tranche 2 seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2017 :

-Budget Principal opération n°108 : *TRAVAUX DE VOIRIE*

-Service Assainissement opération n°102 : *RÉSEAU RUES ZETTING-MOULIN-CHAMPS*

❖ **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :**

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

SOLLICITE une participation financière de la Région Grand-Est dans le cadre du *Plan régional 2016 de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 2 500 habitants*.

SOLLICITE une participation financière auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du *Contrat de territoire 2014-2016*.

SOLLICITE une participation financière auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif *Amendes de police*.

SOLLICITE une participation auprès du *Fonds de concours ordinaire* de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant :

FINANCEMENT	MONTANT HT	TAUX
Région - <i>Plan régional 2016</i>	20 000,00 €	6,21 %
Département - <i>Contrat de territoire (TMC 39%)</i>	46 956,00 €	14,60 %
Département - <i>Amendes de police</i>	10 000,00 €	3,11 %
CA Sarreguemines - <i>Fonds de concours</i>	122 370,05 €	38,04 %
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	199 326,05 €	61,96 %
Participation du demandeur :	122 370,05 €	38,04 %
TOTAL GÉNÉRAL	321 696,10 €	100 %

PRÉCISE que ce projet ne bénéficie pas d'une participation financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'exercice 2016 (dossier rejeté).

2-PROJETS 2016 : CRÉATION D'UNE PLATEFORME POUR UNE BENNE À DÉCHETS VERTS.

VU l'exposé de M. le Maire ;

VU les crédits disponibles au Budget Primitif 2016 ;

VU les offres communiquées par les sociétés TTP WITTMAYER SARL de SILTZHEIM, VFG de SILTZHEIM, LES FILS DE FERDINAND BECK de WIESVILLER et VISCONTI CHARLES ET CIE de RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE ;

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

DÉCIDE de retenir l'offre la moins disante, soit l'offre de la société TTP WITTMAYER SARL de SILTZHEIM, pour un montant de 13 929,68 € HT soit 16 715,62 € TTC.

DIT que cette prestation consistera en la création d'une plateforme semi-enterrée pour l'accueil d'une benne à déchets verts et la création d'une aire de manœuvre pour les véhicules.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2016, opération n°181 *PLATEFORME BENNE DÉCHETS VERTS (c/2113 terrains aménagés autre que voirie)*.

SOLLICITE une participation auprès du fonds de concours *ordinaire* de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à hauteur de 50 % du montant HT de cette dépense.

3-FINANCES COMMUNALES : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES RUES DE ZETTING ET DU MOULIN.

VU l'exposé de M. l'Adjoint délégué aux Finances ;

VU la délibération n°2016-034 du 27 juillet 2016 autorisant M. le Maire à procéder à la signature du marché public pour l'aménagement des rues de Zetting et du Moulin ;
VU les propositions de financement transmises par la CAISSE D'ÉPARGNE ALSACE et la CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL-DR OUEST ;

CONSIDÉRANT les besoins de financement de la collectivité afin de couvrir les dépenses afférentes aux travaux de voirie et d'assainissement ;

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

AUTORISE M. le Maire à réaliser auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE ALSACE un emprunt de 200 000,00 € dont le remboursement s'effectuera en 60 trimestrialités (soit 15 ans).

VALIDE les conditions de souscription suivantes :

- <i>échéances</i> :	en capital constant
- <i>taux réel d'intérêt</i> :	1,17 % (taux fixe)
- <i>frais financiers</i> :	17 842,50 €
- <i>frais de dossiers</i> :	200,00 €

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt (soit 15 ans), à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires afin d'assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.

M. le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

4-FINANCES COMMUNALES : DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL.

VU l'imputation inexacte de la dépense relative à l'acquisition d'un gyrobroyeur pour le tracteur communal ;

VU la délibération du n°2016-036 du 27 juillet 2016 validant la souscription par la collectivité d'un emprunt de 200 000,00 € découlant de la réévaluation des besoins de financement de la collectivité ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de disposer des crédits nécessaires à la régularisation comptable de l'acquisition d'un gyrobroyeur via l'émission par M. le Maire d'un certificat de réimputation ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'impacter la souscription de l'emprunt de 200 000,00 € dans la section d'investissement du Budget Principal ;

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

AUTORISE les virements de crédits suivants :

- Section d'investissement (dépenses) :**
- *Opération n°183 GYROBROYEUR TRACTEUR*
c/21561 Matériel roulant (incendie et défense civile) -2 065,92€
 - *Opération n°183 GYROBROYEUR TRACTEUR*
c/21571 Matériel roulant (matériel et outillage de voirie) +2 065,92 €

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

AUTORISE les augmentations de crédits suivantes :

Section d'investissement (dépenses) :

- Opération n°108 *VOIRIES*
c/2151 Réseaux de voirie +50 000,00 €

Section d'investissement (recettes) :

- Chapitre 16 *EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES*
c/1641 Emprunts en Euros +50 000,00 €

5-DEMANDES DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES : SÉJOURS SCOLAIRES.

VU la délibération du 09 avril 2015 fixant les conditions de participation de la commune aux séjours scolaires ;

VU la demande formulée le 04 juillet 2016 par M. ETLICHER Éric, sollicitant une participation financière de la commune pour :

-le séjour de sa fille ETLICHER Pauline à CHATEL-74 (classe de neige), du dimanche 10 janvier 2016 au vendredi 15 janvier 2016 ;

VU la demande formulée le 22 juin 2016 par M. et Mme MARILL Frédéric, sollicitant une participation financière de la commune pour :

-le séjour de leur fille MARILL Doriane à MITTERSHEIM-67 (classe de découverte), du lundi 09 mai 2016 au vendredi 13 mai 2016 ;

-le séjour de leur fille MARILL Clara à KIEL-RFA (séjour linguistique), du mardi 17 mai 2016 au mardi 24 mai 2016 ;

Le Conseil Municipal,

➤ **À l'unanimité :**

DÉCIDE d'allouer une participation de 4,50 € par jour aux frais de voyage de l'élève ETLICHER Pauline, soit un total de 27,00 € pour 06 jours.

DÉCIDE d'allouer une participation de 4,50 € par jour aux frais de voyage de l'élève MARILL Doriane, soit un total de 22,50 € pour 05 jours.

DÉCIDE d'allouer une participation de 4,50 € par jour aux frais de voyage de l'élève MARILL Clara, soit un total de 36,00 € pour 08 jours.

AUTORISE M. le Maire à émettre le mandat correspondant au profit de M. ETLICHER Éric, soit 22,50 €.

AUTORISE M. le Maire à émettre le mandat correspondant aux totaux précités au profit de M. et Mme MARILL Frédéric, soit 58,50 €.

DÉCIDE d'inscrire ces dépenses au Budget Primitif 2016, c/6574 *subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.*

6-DIVERS.

L'association OPAL, en charge de l'accueil périscolaire intercommunal, a consulté les parents d'élèves afin d'évaluer l'intérêt de l'organisation d'un centre aéré sur la période estivale. Au vu du peu de retours positifs, les familles intéressées ont été redirigées vers le centre aéré d'HAMBACH. Une réflexion plus approfondie sera menée par les municipalités de NEUFGRANGE et SILTZHEIM sur cette thématique.

En réponse à plusieurs interrogations, M. le Maire précise que les locaux de l'ancienne école maternelle sont toujours en cours de réfection. Il est impossible de communiquer un calendrier prévisionnel quant à la finalisation de ce projet, tous les travaux de finitions intérieures étant assurés

par l'agent technique communal qui est actuellement fortement sollicité pour l'entretien des espaces verts communaux. De plus, il restera à accomplir les démarches administratives liées à la réglementation encadrant les Établissements Relevant du Public (ERP) avant de convenir des modalités de location de cette infrastructure.

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de l'intervention prochaine sur la commune du chantier d'insertion piloté par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Cette intervention, totalement gratuite, fait suite à la demande de la municipalité et consistera en le nettoyage des abords du terrain d'entraînement (opérations de désherbage et d'élagage).

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire procède à la levée de la séance à 19h13.

Compte rendu sommaire affiché en mairie le 29 juillet 2016	Compte rendu sommaire affiché en mairie jusqu'au 29 août 2016	Pour extrait conforme à l'original Le Maire, Sébastien SCHMITT Certifiée exécutoire, Compte tenu de la publication et de la transmission au représentant de l'État, SILTZHEIM, le 29 juillet 2016 
---	--	--